

*Parce que vous les aimez,
tout simplement...*



Saviez-vous qu'environ un Canadien sur cinq aide un parent ou un proche âgé?*

*Parce que vous les aimez,
vous voulez ce qu'il y a de mieux pour eux...*

Sachant que la moitié des personnes âgées de 65 ans ou plus* aura un jour besoin de soins de longue durée, d'après vous, si vos parents perdaient leur autonomie, pourraient-ils :

- Demeurer à la maison le plus longtemps possible sans être un fardeau pour leurs proches ?
- S'offrir des soins de qualité ?
- Préserver leur patrimoine ?

Vie Autonome

Rente Soins de longue durée

Vie Autonome, la nouvelle protection pour soins de longue durée de Desjardins Sécurité financière, pourrait leur permettre tout cela en garantissant le versement d'une rente mensuelle en cas de perte d'autonomie.

Grâce à Vie Autonome, vos parents pourraient :

- utiliser **le montant versé comme bon leur semble** (aucune facture n'est exigée) ;
- se procurer les soins requis par leur état **à domicile ou dans un centre de soins de longue durée** ;
- **compenser la perte de revenus d'un proche** qui prend soin d'eux.

*Pensez à l'avenir ...
Pensez à vos proches ...*

*Pensez à ... **Vie Autonome***

**‡ Perte
d'autonomie :**

Avoir besoin d'aide pour accomplir des activités quotidiennes comme :
se laver, s'habiller, se déplacer ou se nourrir...
ou voir ses capacités mentales diminuer et menacer sa santé ou sa sécurité.

*Pensez à eux. Parlez-en dès maintenant
à votre conseiller en sécurité financière*

 **Desjardins**
Sécurité financière^{MC}

Conjuguer avoirs et êtres

Vie, santé, retraite

* Source : Statistiques Canada et New England Journal of Medicine
‡ Veuillez consulter le contrat pour obtenir l'ensemble des conditions et modalités applicables
MC Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie